



Déclaration liminaire UNSA Education

CTSD du 23 juin 2022

Lue par Joëlle SALARNIER

Unsa Education se désole que les instances pâtissent du manque de remplacement en jouant sur la conscience professionnelle des représentants syndicaux.

Unsa Education souhaite vous faire part des inquiétudes des collègues concernant plusieurs points :

Postes titulaires de secteur :

Position Unsa Education : Il est regrettable que ces postes ne soient plus communiqués en amont aux syndicats et travaillés en groupe de travail.

En raison du blocage des postes réservés au FSE, tout en comprenant la nécessité du process, les titulaires de secteur voient non seulement la liste de leur poste réduite à peau de chagrin. Ces postes ont-ils pour avenir de se transformer en brigade ?

Ces collègues regrettent que des postes proposés sur la liste soient ensuite retirés. Pourquoi les noter s'ils ne peuvent être donnés ?

Il est remonté auprès du SE-UNSA qu'une proposition de poste dépassent les 24h devant élèves. Mais, je ne doute pas que le travail ait été correctement mené et donc corrigé par la suite. Il faut dire que les emplois du temps disparates des écoles, engendrent une difficulté supplémentaire.

Le profilage des postes reste une source d'angoisse pour les collègues et une ouverture au conflit entre collègues et IEN, preuve en est sur le RET concernant 3 écoles (circonscription de Saint-Flour)

C'est pour cela qu'Unsa Education dénonce ce type de procédé.

Unsa Education demande une Vigilance sur les écoles suivantes :

Arpajon Maternelle : leurs effectifs de rentrée ont évolué par rapport à la rentrée 2021 et cette école souhaiterait être mise en vigilance.

La GRANGE DE LANOBRE souhaiterait aussi une ouverture de poste.

Unsa Education rejoint ses camarades du SNUIP que l'école de Leynhac soit aussi en vigilance.

Unsa Education remercie les membres du CTSD pour son attention.